



---

**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA 97<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE<sup>1</sup>**  
**DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC**  
**Tenue le jeudi 26 octobre 2017**

L'Ordre invite les membres à se référer au rapport annuel de l'Ordre de l'année en cours pour obtenir les rapports détaillés des activités du siège social. Le rapport annuel est disponible sur le site Internet de l'Ordre ou au siège social.

L'assemblée générale se tient à l'Hôtel Québec, à Québec. L'assemblée débute à 15 h 30 et est composée de 83 ingénieurs forestiers.

L'avis de convocation a été adressé aux membres selon les dispositions du Code des professions.

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président de l'Ordre, M. François Laliberté, ing.f., souhaite la bienvenue à tous et déclare l'assemblée ouverte et régulièrement constituée, le quorum étant assuré.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Bernard Jobin  
Appuyée par Éric Provost

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 96<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE À QUÉBEC, LE 29 SEPTEMBRE 2016**

Le texte du procès-verbal de la 96<sup>e</sup> assemblée générale est disponible sur le site Internet de l'Ordre et au siège social. Des copies ont été remises aux congressistes.

Avec le consentement de l'assemblée, il n'y a pas lecture du procès-verbal.

Le président demande à deux membres qui y étaient présents de proposer et d'appuyer l'adoption du procès-verbal s'ils l'estiment conforme aux propos tenus alors.

Sur une proposition de Jean-Simon Fortin  
Appuyée par Jean-Claude Mercier

**Le procès-verbal de la 96<sup>e</sup> assemblée générale, tenue à Québec, le 29 septembre 2016, est adopté à l'unanimité, tel que présenté.**

---

<sup>1</sup> Ce procès-verbal sera adopté par l'assemblée des membres lors de l'assemblée générale qui suit.

#### 4. AFFAIRES DÉCOULANT DE CE PROCÈS-VERBAL

Depuis la dernière assemblée générale, l'Ordre a formé un groupe de travail pour réfléchir au statut de retraité. Ce groupe a été formé le 28 avril 2017. Les personnes qui le constituent sont: Denis Villeneuve, Pierre Mathieu, Jean-Claude Mercier, Simon Fortier. La directrice générale et le président en font partie également. Le groupe de travail se réunira pour une première rencontre cet automne.

Le président invite l'assemblée à poser toute question nécessaire à une meilleure compréhension du procès-verbal. Aucune question n'est soulevée.

#### 5. RAPPORT SUR LES ÉLECTIONS 2017

Le président de l'Ordre, M. François Laliberté, fait part à l'assemblée des résultats des élections 2017 selon le rapport des élections préparé par la secrétaire de l'Ordre et qui a mis le processus électoral en branle entre janvier et mars.

##### Élections

Pour l'année 2017-2018, les sièges suivants étaient à pourvoir :

- Bas-St-Laurent - Gaspésie : 1
- Québec : 1
- Estrie – Montérégie – Centre-du-Québec : 1
- Outaouais – Laurentides : 1
- Abitibi – Témiscamingue : 1

##### Bas-St-Laurent - Gaspésie

Dans la section régionale Bas-St-Laurent – Gaspésie, il y avait 1 poste à pourvoir et un seul candidat s'est présenté.

M. Mathieu Piché-Larocque, Laval 2011

**MATHIEU PICHÉ-LAROQUE, ing.f., a été déclaré élu sans opposition.**

##### Québec

Dans la section régionale de Québec, il y avait 1 poste à pourvoir et trois personnes ont présenté leur candidature. Il y a donc eu élection pour cette section régionale.

M. Sébastien Michaud-Larochelle, Laval 2016

M. Robert Morisset, Laval 1979

M. Eric Provost, Laval 1991

**M. ÉRIC PROVOST, ing.f., a été élu à la majorité.**

##### Estrie – Montérégie – Centre-du-Québec :

Dans la section régionale Estrie – Montérégie – Centre-du-Québec, il y avait 1 poste à pourvoir et un seul candidat s'est présenté.

M. Guy Larochelle, Laval 1988

**GUY LAROCHELLE, ing.f., a été déclaré élu sans opposition.**

**Abitibi – Témiscamingue :**

Dans la section régionale Abitibi – Témiscamingue, il y avait 1 poste à pourvoir et deux candidats se sont présentés.

Mme Geneviève Bourgois, Laval 2009  
M. Patrick Taylor, Laval 1998

**PATRICK TAYLOR, ing.f., a été élu à la majorité**

**Outaouais – Laurentides :**

Dans la section régionale Outaouais - Laurentides, il y avait 1 poste à pourvoir et un seul candidat s'est présenté.

M. Luc St-Hilaire, Laval 1995

**LUC ST-HILAIRE, ing.f., a été déclaré élu sans opposition.**

Nous remercions ces nouveaux administrateurs pour leur contribution aux affaires de l'Ordre. Le président en profite pour présenter les autres administrateurs qui forment le Conseil d'administration et qui ont entamé la deuxième ou troisième année de leur mandat.

**Saguenay – Lac-Saint-Jean – Nord-du-Québec**

M. Tony Côté, Laval 1995

**Québec**

M. Jean-Simon Fortin, Laval 2010  
M. Jérôme Fournier, Laval 2008  
*(nommé par le CA le 9-12-2016)*  
Mme Julie Langlois, Laval 2001  
M. Gabriel Pilote, Laval 2010

**Mauricie**

M. Christian Gagnon, Laval 2013

**Montréal – Lanaudière**

M. Normand Lesieur, Laval 1982  
*(nommé par le CA le 9 décembre 2016)*

**Côte-Nord**

M. Bernard Jobin, Laval 1980

Les administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec sont :

Mme Céline Bélanger  
M. Ross Guertin  
M. Michel Guimond  
M. Jacques Henrichon

Le président présente tour à tour les membres du Conseil d'administration 2017-2018.

## **6. MESSAGE DU PRÉSIDENT**

### **6.1 Faits saillants 2016-2017**

#### **6.1.1 Communications**

L'Ordre a accru sa visibilité dans les médias sociaux en plus de plusieurs articles dans les journaux et les entrevues accordées.

#### **6.1.2 Règlements en attente à l'Office des professions**

Deux règlements importants ont été déposés à l'Office des professions du Québec. Il s'agit d'une modification au règlement portant sur l'inspection professionnelle. En plus d'une modernisation, le règlement inclura un processus plus formel d'analyse basée sur le risque.

L'Ordre a également déposé un projet de règlement sur la formation continue obligatoire des membres.

Nous sommes en attente dans ces deux dossiers.

#### **6.1.3 Pratique professionnelle – Table MFFP-OIFQ**

Une seule rencontre de la table a eu lieu en 2016-2017. Toutefois, des réunions mensuelles ont lieu depuis juillet 2017. Le mandat de cette table est de traiter des sujets de pratique professionnelle des ingénieurs forestiers intervenant en forêt publique ou privée.

#### **6.1.4 Gouvernance**

Le Code des professions a fait l'objet d'une réforme majeure en juin 2017. Tous les aspects de la gouvernance de l'Office et des ordres professionnels ont été revus en profondeur.

Une seconde phase de cette réforme devrait toucher notamment le pouvoir des ordres envers les organisations. Nous allons suivre de près ce dossier.

#### **6.1.5 Plan stratégique**

Le Conseil d'administration revoit son Plan d'action stratégique annuellement. Nous avons travaillé à améliorer notre visibilité, à renforcer notre présence dans les débats forestiers, renforçant ainsi le rôle sociétal de l'Ordre.

La modernisation de notre loi fait également partie du plan d'action stratégique.

### **6.2 Dossiers majeurs 2017-2018**

#### **6.2.1 Pratique professionnelle – Table MFFP-OIFQ**

Ce dossier sera encore à l'ordre du jour pour la prochaine année. Plusieurs dossiers importants et de longue haleine y sont traités, notamment celui de la signature professionnelle au sein du ministère.

## 6.2.2 Loi 11 : La réforme du Code des professions – phase gouvernance

La réforme du Code implique que de nombreux règlements seront à revoir. Il rend également plusieurs formations obligatoires pour les administrateurs et membres du personnel et de certains comités statutaires.

Il modifie les devoirs et obligations de l'assemblée générale annuelle. Dorénavant, les membres seront consultés sur le montant de la cotisation que le Conseil fixera.

Les membres voteront la rémunération des administrateurs et seront consultés sur le budget de l'Ordre.

La réforme du Code assure que les processus d'admission des professionnels issus de l'immigration soient équitables et efficaces.

Il revoit la composition des conseils d'administration des ordres professionnels pour en réduire la taille. Dans notre cas, c'est 2 postes d'administrateurs que nous devons retrancher. Le Conseil s'y est penché et fait la proposition suivante :

**Modification de la composition du conseil d'administration - proposition**

Nb d'élus	Section géographique	Nb de membres
1	Abitibi-Témiscamingue	137
1	Outaouais-Laurentides <b>Lanaudière</b>	194 <b>266</b>
1	Mauricie	121
1	Montréal-Lanaudière	<del>4</del>
1	Estrie-Centre du Québec-Montérégie <b>Montréal</b>	168 <b>240</b>
<del>X</del> 4	Québec-Chaudière-Appalaches	793
1	Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	177
1	Saguenay-Lac-Saint-Jean-Nord du Québec	181
1	Côte Nord	59

97<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017 

La proposition repose sur ce qui suit :

- Obligation d'un maximum de 16 administrateurs;
- Modifications minimales par rapport à la situation actuelle;
- Équilibre du nombre de membres par section administrative;
- Respect des régions administratives actuelles;
- Obligation d'un administrateur de 35 ans et moins en surplus au besoin – par nomination.

Le processus de modification prévoit une consultation des membres qui devrait avoir lieu en 2018-2019.

### 6.2.3 Modernisation de la Loi sur les ingénieurs forestiers – un dossier marathon

Les raisons qui soutiennent ce dossier majeur sont :

- Les biologistes qui avancent dans leur projet de se constituer en ordre professionnel;
- Les autres ordres en démarche;
- Le besoin d'une interprétation actualisée de notre loi.

Monsieur Gérard Szaraz, ing.f., a été embauché à titre de chargé de projet dans ce dossier.

Le dépôt d'un rapport à l'Office des professions est prévu en 2018.

### 6.2.4 Campagne de collecte de fonds – Forêt Montmorency 2.0

L'Ordre continuera de s'impliquer dans ce dossier de modernisation de la forêt Montmorency et encourage ses membres à prendre part à la campagne de collecte de fonds.

## 7. PRÉSENTATION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE L'ORDRE

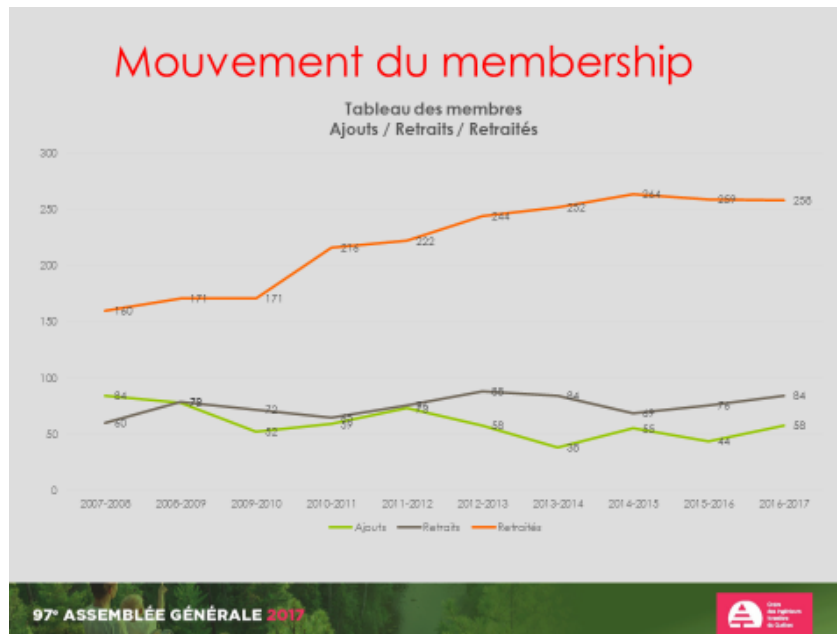
Le rapport annuel de l'Ordre a été préparé en conformité avec les dispositions établies par règlement du Gouvernement et sera déposé à l'Assemblée nationale par le ministre responsable de l'application des lois professionnelles.

Le rapport annuel comprenant le rapport d'activités et le rapport financier de l'Ordre pour l'exercice clos le 31 mars 2017 est disponible sur le site Internet de l'Ordre et a été posté aux membres qui en ont fait la demande.

#### ➤ L'admission

Voici le portrait global du Tableau des membres.

Au 1<sup>er</sup> avril 2016, le Tableau de l'Ordre comptait 2 032 membres inscrits. 36 nouveaux permis ont été délivrés et 22 membres ont demandé et obtenu une réinscription. 39 membres ont été radiés pour non-paiement, 40 ont démissionné et 5 sont décédés. Au global, le Tableau de l'Ordre s'est vu diminuer de 26 membres par rapport à l'année précédente.



On constate que depuis 2008, les retraits dépassent les ajouts et qu'il y a une progression des retraités, combinaison de la démographie et du faible taux de diplomation. Heureusement, ce dernier devrait augmenter, le nombre d'étudiants des cohortes actuelles est d'environ 60-70 pour les 3 programmes.

#### ➤ La formation continue

18 activités de formation continue ont été organisées par l'Ordre en 2016-2017. Nous avons tenu 2 colloques qui ont eu une très grande participation:

- Regard sur l'environnement d'affaires en foresterie
- Forêts et changements climatiques 2016

Cette année, nous avons mis l'accent sur les formations de type webinaire qui connaissent un bon succès.

Nous continuons d'offrir des formations en collaboration avec différents intervenants.

#### ➤ L'inspection professionnelle

En 2016-2017, le Comité d'inspection professionnelle a transmis 151 questionnaires d'inspection, effectué 65 visites et 3 enquêtes particulières. Il a émis une recommandation au Conseil d'administration et transmis 2 informations au syndic.

Les travaux du comité n'ont pas permis de mettre en lumière de nouvelles problématiques. Toutefois, les problématiques soulevées dans les dernières années sont toujours présentes. On note l'absence de preuve de participation à des activités de formation continue et l'absence de registre de formation continue.

La mise à jour du Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation et de cessation d'exercice des ingénieurs forestiers (r.13.1) a amené de nouvelles obligations aux ingénieurs forestiers. Certains manquements à ces nouvelles obligations ont été notés, mais le Comité d'inspection professionnelle porte une attention particulière à cette situation.

➤ Rapport du Bureau du syndic

M. Serge Pinard, ing.f., syndic de l'Ordre, fait rapport des activités du Bureau du syndic à l'assemblée générale.

**Dossiers d'enquête**

▪ *Nombre :* 24 / 24 membres

▪ ***Demandeurs d'enquête :***

- Public : 38 %
- Organismes: 33 %
- Information : 17 %
- OIFQ 8%
- Inspection professionnelle: 4 %

▪ ***Domaines de pratique :***

- Actes réalisés en forêt publique : 8 %
- Actes réalisés en forêt privée: 50 %
- Actes connaissances/développements: 34 %
- Autres : 8 %

▪ ***Membres visés :***

- Conseillers forestiers acc./agences: 50 %
- Consultants en foresterie : 37 %
- Secteur public-parapublic 13 %

**Points déontologiques en cause :**

Devoirs / obligations envers le public 21 %

Devoirs / obligations envers le client 71 %

- Intégrité 61%
- Conflits d'intérêts 30%
- Responsabilité professionnelle 9%

Devoirs / obligations envers la profession 8 %

➤ Décisions rendues 14

- 14 fermetures de dossiers
- 0 transfert au Comité d'inspection professionnelle
- 0 plainte au Conseil de discipline
- 1 révision

➤ Bilan de l'année 2016-2017

Dossiers actifs le 1<sup>er</sup> avril 2016 : 9  
Dossiers ouverts durant la période : 15  
Dossiers fermés durant la période : 14  
Dossiers actifs au 31 mars 2016 : 10



➤ Demandes d'information

- 22 demandes
- *Provenance*
  - Membres : 82 %
  - Public : 18 %
- *Nature*
  - Informations : 27%
  - Avis : 73%
- *Domaines de pratique :*
  - Actes réalisés en forêt publique : 27 %
  - Actes réalisés en forêt privée: 64 %
  - Actes connaissances/développements: 9 %
- *Membres en cause:*
  - Conseillers forestiers accrédités 32 %
  - Consultants en foresterie : 41 %
  - Secteur public-parapublic 27 %
- *De quoi a-t-il été question ?*
  - Responsabilité professionnelle 32 %
  - Conflits d'intérêts 23 %
  - Intégrité
  - Relations entre confrères
  - Processus de plainte
  - Pratique illégale

➤ Autres interventions

- Conciliation de comptes 1
- Accès à l'information 0

➤ Conseil de discipline

En 2016-2017, aucune plainte n'a été déposée et aucune audience disciplinaire n'a été tenue.

➤ La révision des plaintes

En 2016-2017, le comité a reçu une demande de révision de la décision du syndic de ne pas porter plainte devant le Conseil de discipline de l'Ordre.

Aucune décision n'a été rendue au cours de l'année.

➤ Exercice illégal et usurpation de titre

Au cours de l'année, 9 enquêtes ont été complétées, dont 6 en exercice illégal et 3 en usurpation de titre réservé. Une seule poursuite pénale a été intentée et une amende de 3 000\$ a été imposée. Les cas traités ont été réglés hors cour et les contrevenants ont corrigé la situation dès qu'ils en ont été avisés.

➤ Communication

L'un des plus importants changements en communication est certainement que le Fil en Aiguille est désormais publié sous forme de blogue et non plus comme un bulletin électronique. L'avantage de cette nouvelle formule est qu'elle offre une information en continu, permettant d'être constamment à jour avec notre actualité.

Janvier 2017 a également été marqué par le lancement du premier Message vidéo du président. Cette formule a connu un succès tel, que nous comptons bien poursuivre avec ce vecteur de communication.

En mars dernier l'Ordre a accepté l'invitation du Conseil interprofessionnel du Québec pour participer à la campagne "Parlons protection du public avec Vincent Gratton". Vingt-trois ordres professionnels ont participé à cette campagne qui compte au total 25 clips. Son objectif était de permettre aux ordres de parler de protection du public sur le Web, sur un ton humoristique, par le biais d'une personnalité connue. La Capsule sur la profession d'ingénieur forestier avec Vincent Gratton a connu un beau succès avec 115 000 visionnements.

L'Ordre a également été très actif sur les médias sociaux afin de faire découvrir la profession d'ingénieur forestier aux jeunes et au grand public en général. Cette campagne qui s'est déroulée tout l'automne a connu un succès exceptionnel avec 200 000 visionnements des vidéos de l'Ordre mettant en vedette 7 de nos ingénieurs forestiers.

**8. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017 :**

Le trésorier de l'Ordre, M. Jean-Simon Fortin, ing.f., présente les résultats de l'exercice financier terminé le 31 mars 2017, tel que présenté au rapport annuel 2016-2017.

**9. COTISATION DES MEMBRES POUR L'ANNÉE 2018-2019**

Les membres du Comité exécutif ont analysé différents scénarii de projections budgétaires et recommandent au Conseil d'administration qu'aucune augmentation ne soit appliquée pour l'année 2017-2018 étant donné le montant des fonds accumulés, laissant la cotisation à 555 \$.

Sur une proposition d'Isabelle Reny  
Appuyée par André Dion

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE le montant de la cotisation soit maintenu à 555 \$ pour l'année 2017-2018.**

**10. ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES POUR 2017-2018**

Le Code des professions prescrit que, au cours de l'assemblée générale, les membres de l'Ordre élisent les vérificateurs chargés de vérifier les livres et comptes de l'organisation.

Au cours de la dernière année, ces services professionnels ont été rendus à l'Ordre par la firme Brassard, Carrier, comptables agréés qui signe notre rapport financier de l'exercice clos le 31 mars 2017. Compte tenu de la qualité des services rendus et du prix compétitif, le Comité exécutif recommande de renouveler le mandat avec M. Bruno Brassard Carrier pour l'année 2017-2018.

Sur une proposition de Bernard Jobin, ing.f.  
Appuyée par Yvette Jean, ing.f.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE M. Bruno Brassard de la firme Brassard, Carrier, comptables agréés soit désigné pour vérifier les livres et comptes de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec pour l'exercice financier 2017-2018.

11. SUIVIS DES PROPOSITIONS 2016 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A été traité au point 4.

12. PROPOSITIONS 2017 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Il n'y a aucune proposition de l'assemblée.

13. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de Normand Lesieur  
Appuyée par Christian Gagnon

La séance est levée à l'unanimité

Marielle Coulombe, ing.f.  
Directrice générale et secrétaire